



## COMMISSION GENERALE D'APPEL

### CONVOCATION

Dossier saison : 2024/2025 N° 4  
Match : Coupe Gard-Lozère U 15  
FC FOOT TERRE de CAMARGUE/N MAS de MINGUE  
Score :

Appel en date du 4 Octobre 2024 formulé par FC FOOT TERRE de CAMARGUE (551417) d'une décision de la Commission des Jeunes PV N°10 du 26/9/2024 parue sur Foot N°7 du 27/09/2024 et publiée le 27/09/2024 à 12Heures.

Au motif :  
*Cadrage coupe Gard-Lozère U 15*

Décision :  
*Match Foot Terre de Camargue/N Mas de Mingue fixé au 12/10/2024*

**« Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir. »**

La commission déclare que ce dossier ci-dessus sera examiné par la Commission Départementale d'Appel du District Gard-Lozère le :

**JEUDI 10 OCTOBRE 2024 à 19Heures**  
**Au siège du District Gard-Lozère**

Nous vous rappelons que la présente convocation est adressée en conformité avec les prescriptions des RG de la F.F.F

Sont convoqués :

- **COMMISSION DES JEUNES**
  - Mr Barlaguet Bernard
- **FC FOOT TERRE DE CAMARGUE**
  - Le Président ou son représentant
  - L'éducateur U 15
- **NIMES MAS de MINGUE**
  - peut se faire représenter



**District Gard-Lozère de Football**

Siège social : 34 rue Seguier – 30020 NIMES CEDEX 1 – Tél : 04.66.36.96.96 – E mail : [secretariat@gard-lozere.fff.fr](mailto:secretariat@gard-lozere.fff.fr) – Site internet : <http://gard-lozere.fff.fr>

